

Moulinex Déclassement, mode d'emploi

Article paru dans l'édition du 04.10.11

Avec le dépôt de bilan de l'entreprise d'électroménager il y a dix ans, près de 3 800 personnes ont perdu non seulement leur emploi mais aussi tout un pan de leur vie. Et la mécanique du reclassement n'a pas fonctionné pour tout le monde

Ils n'ont pas oublié le jour où on leur a demandé de ramasser leurs affaires et de quitter l'usine. Dix ans après, ils parlent de ce « *coup de massue* » comme s'ils l'avaient pris en pleine figure quelques minutes plus tôt. Leur regard est encore plein de colère contre les « *financiers* » et le gouvernement Jospin, accusé d'avoir laissé faire.

A Cormelles-le-Royal (Calvados), dans la banlieue de Caen, les anciens de Moulinex se retrouvent tous les jeudis dans le local de leur association - un petit bâtiment situé dans une zone industrielle, à quelques pas du site où ils trimaient jadis. Aujourd'hui, c'est « *la fête* ». On boit un verre, on échange des nouvelles. Et l'on retrace la longue marche de ces bataillons d'ouvriers, rétrogradés au rang de chômeurs après la faillite du fabricant d'appareils électroménagers.

Le 7 septembre 2001, la direction de Moulinex dépose son bilan, faute d'avoir pu boucler l'indispensable recapitalisation qui lui aurait permis de surmonter un endettement de plus de 800 millions d'euros. Un mois et demi plus tard, le tribunal de commerce de Nanterre décide de retenir l'offre de SEB, qui reprend - en totalité ou en partie - quatre établissements sur neuf en France, les autres devant fermer leurs portes. Sur le plan social, les dégâts sont considérables : près de 3 800 personnes, employées par Moulinex, sa filiale GSM et une quarantaine de sous-traitants, sont licenciées.

Le choc est terrible pour les salariés, amputés d'une partie de leur identité. « *C'était un monument historique* », confie Monique Guéranger, embauchée comme ouvrière à Alençon (Orne) à l'âge de 20 ans, en 1973. « *Les produits qu'on sortait étaient bons, ça marchait du diable* », raconte Gérard Rossini, enrôlé lui aussi à Alençon, dans les années 1960, comme ajusteur-outilleur. Pour réparer la casse, l'Etat et les collectivités locales mettent la main à la poche : un peu de plus de 110 millions d'euros au titre de la « *redynamisation économique* » de la Basse-Normandie. Le personnel, lui, « *bénéficie* » d'un plan social bien garni : actions de formation, cellules de reclassement, départs en préretraite, etc.

Unis jusqu'alors par une histoire commune, les « *Moulinex* » s'éparpillent aux quatre vents. Ceux que SEB reprend (environ 1 800 personnes sur les 5 600 employées en France) font figure de rescapés. Il y en a même, parmi eux, qui prennent un nouveau départ, à l'image de Gérard Rossini. Quelque temps avant le dépôt de bilan, il lui avait été proposé de partir au Mexique. Une mutation confirmée par SEB. Cet ancien ouvrier, passé contremaître puis agent de maîtrise, débarque dans un site, à environ 300 kilomètres au nord de Mexico, pour être « *responsable de l'atelier outillage-maintenance* ». Son contrat d'expatriation prend fin au bout de cinq années. Retour à la case départ : « *On m'a fait comprendre qu'il n'y avait plus grand-chose pour moi en France dans ma spécialité.* » Finalement, Gérard Rossini part, à 54 ans, en « *préretraite amiante* », un dispositif qui permet aux salariés âgés d'au moins 50 ans et exposés à cette fibre cancérigène de cesser le travail tout en percevant une allocation.

Après la liquidation judiciaire, Monique Guéranger quitte elle aussi Alençon, mais pour une destination moins exotique : à Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe), dans l'une des unités de production conservées par SEB. Tous les jours, elle engloutit environ « *50 kilomètres aller-retour* » afin de rejoindre son poste. « *On faisait une voiture commune avec d'autres salariées.* » A l'usine, elle vit souvent un calvaire. Douleurs aux épaules, aux coudes, aux vertèbres cervicales, aux mains. A force de répéter les mêmes gestes, son corps s'est usé. « *Je pleurais, mais je ne voulais pas m'arrêter. Ma rhumatologue m'avait dit : « Il faudrait vous arrêter cinq ou six mois. » Je lui ai dit que ce n'était pas possible, j'avais des scrupules.* » En mars 2007, l'établissement de Fresnay met la clé sous la porte. Point final à la carrière de Monique Guéranger, à 54 ans. Aujourd'hui, elle est en préretraite amiante.

Ceux qui ne sont pas gardés par SEB doivent se mettre en quête d'un emploi. Pas facile lorsqu'on a travaillé un quart de siècle, voire davantage, dans la même entreprise et que l'on n'a jamais rédigé un curriculum vitae. Mais quelques-uns parviennent à rebondir rapidement. Début 2002, par l'entremise d'une société d'intérim, Véronique Pichon, alors âgée de 48 ans, trouve un poste de cariste chez PSA, dans l'agglomération de Caen. « *Il a fallu s'adapter, car le boulot n'est pas du tout pareil. Ici, on déplace de gros volumes.* » Au début, quelques-uns de ses nouveaux collègues se montrent peu amicaux. « *Ils disaient : « C'est pas vous, les Moulinex, qui allez nous apprendre le boulot. » Pour eux, c'était de notre faute si Moulinex avait eu des difficultés.* » Avec le recul, Véronique Pichon estime avoir eu « *la chance de ne pas galérer* ».

D'autres ne peuvent pas en dire autant. Après la fermeture du site de Bayeux (Calvados), Danielle Lemée s'inscrit à l'ANPE. Elle enchaîne des stages dans des hôtels, chez PSA et dans la grande distribution. Au bout du compte, une société de nettoyage l'embauche à mi-temps comme femme de ménage. Salaire mensuel : environ 500 euros. Ses revenus diminuent encore lorsqu'elle « *entre* » en préretraite amiante en 2007. Heureusement, elle a un compagnon. Danielle Lemée n'a qu'une « *hâte* » : faire valoir ses droits à la retraite dans quelques mois. « *Je toucherai presque le triple de ce que je perçois aujourd'hui.* »

La mort de Moulinex scelle la fin de vie professionnelle de nombreux salariés. Après vingt-huit ans à l'usine d'Alençon, Liliane Allais est licenciée, fin 2001, avec le dos en vrac. Elle avait occupé plusieurs postes : à la fonderie - où elle portait de lourdes charges -, aux cafetières, aux yaourtières... « *Je suis restée quatre mois au chômage puis on m'a opérée d'une hernie discale.* » Congé longue maladie, invalidité, préretraite amiante... Liliane Allais ne retravaillera plus jamais.

Idem pour Marie-Gisèle Chevalier, mais à cause d'un « *handicap* » très différent : sa grande gueule. A la pointe des luttes syndicales lorsque Moulinex était encore debout, cette petite femme, engagée à la CFDT, continue le combat après le dépôt de bilan. Début 2002, elle crée la première association d'« *anciens* » à Bayeux et s'implique dans d'innombrables actions pour essayer d'améliorer le sort de ses collègues. Son côté « *électron libre* », « *atypique* », a sans doute dissuadé bon nombre d'employeurs de l'embaucher, pense-t-elle. Et puis la cellule de reclassement à Bayeux « *n'avait pas de moyens* ». Depuis 2005, Marie-Gisèle Chevalier est, elle aussi, en préretraite amiante.

Claude Renault, une autre figure de la CFDT chez Moulinex, essaie, lui aussi, de faire oeuvre utile. Fin 2005, avec d'autres ex-collègues, il a fondé à

Alençon un atelier d'insertion qui accueille des personnes éloignées de l'emploi. Son cœur de métier : le recyclage de déchets électriques et électroniques et la remise en état d'appareils électroménagers. « *C'est une façon de transférer à d'autres les savoir-faire que nous avons acquis tout au long de notre carrière* », dit-il.

Qui est resté sur le carreau et qui a repris pied dans une entreprise ? Les statistiques les plus fraîches, communiquées par les services de l'Etat, datent de juillet 2006. A cette époque, seules 19 personnes se trouvaient « *sans aucune solution* », soit 0,9 % des licenciés. Les autres occupaient un emploi, suivaient une formation ou bénéficiaient d'une mesure sociale (invalidité, préretraite amiante, etc.).

En découvrant ces statistiques quasi idylliques, les « *Moulinex* » ont cru à une mauvaise plaisanterie. L'association des « *anciens* » de Cormelles-le-Royal a donc réalisé, dans la foulée, sa propre enquête auprès de ses adhérents. Sur les 310 personnes y ayant répondu, 150 indiquaient être toujours « *demandeuses d'emploi* » - soit un chiffre déjà plus élevé que celui du bilan fourni par la préfecture. La preuve que les données officielles étaient sujettes à caution, juge Jean-Louis Jutan, du Sydis (un syndicat issu d'une scission de la CFDT).

Ce qui est sûr, c'est qu'environ la moitié des licenciés se sont retirés du marché du travail, souligne la société de conseil DKRC dans un rapport d'octobre 2006. Le « *taux de retour à l'emploi ou à l'activité* » s'est, au final, révélé « *faible* » (31 %). Le contexte n'était pas fameux (reprise du chômage) et la population concernée était difficile à recaser (moyenne d'âge élevée, etc.). En outre, le retour à l'emploi « *ne semble pas avoir constitué une priorité* » pour certaines des cellules de reclassement chargées d'accompagner les « *Moulinex* », ajoute DKRC.

Dans ce krach industriel, « *le personnel féminin, âgé, peu diplômé et peu qualifié* » a tout particulièrement souffert, explique la sociologue Manuella Roupnel-Fuentes dans *Les Chômeurs de Moulinex* (PUF, 372 p., 27 €). Pourtant, la collectivité n'a pas lésiné sur l'argent. Le coût des mesures sociales a été estimé à 169 millions d'euros en 2006 par DKRC. Sans compter les 95 millions versés, à ce jour, par le régime de garantie des salaires (notamment pour les indemnités de licenciement et les dommages-intérêts accordés à des anciens à l'occasion de procédures contentieuses).

Mais la réinsertion professionnelle des « *Moulinex* » n'a pas été à la hauteur des moyens accordés. D'où cet immense sentiment de gâchis, perceptible chez de nombreux anciens : ils n'ont pas de mots assez durs contre les cellules de reclassement, accusées d'avoir fait leur beurre sur la détresse des travailleurs sans parvenir à des résultats concluants.

Des serveurs de l'Etat se montrent tout aussi amers. « *J'ai été déçu par le comportement des gens de Moulinex* », confie Michel Bove, délégué interministériel à la revitalisation économique et sociale de la Basse-Normandie de 2002 à 2005. Il n'en revient toujours pas que des salariés aient pu dire que l'on ne faisait rien pour eux. « *Toute cette affaire me laisse un sentiment trouble.* »

La marque aux lettres rouges ambitionnait de « *libère(r) la femme* », selon le fameux slogan publicitaire ; elle a aussi ouvert des plaies qui ne se sont pas refermées.

Bertrand Bissuel

Le Monde ABONNEMENTS

Abonnez-vous à partir de 15€

Déjà abonné au journal

La boutique du Monde

Le Monde dans les hôtels



Actualité : International Europe Politique Société Environnement, Sciences Technologies Culture
Sport : Foot Rugby Tennis Handball Golf Formule 1 Basket Auto-Moto Cyclisme Voile Natation
Pratique : Programme télé Jeux Livres Cinéma Météo Trafic RSS Newsletter Mobile
Voyage : Voyage France Voyage Europe Voyage Afrique Voyage Amériques Voyage Asie Voyage à thème
Réseaux sociaux: Facebook Twitter
Les sites du groupe : Télérama.fr Talents.fr Le Post.fr CourierInternational.com
Monde-Diplomatique.fr Les Rencontres professionnelles Le Monde La Société des lecteurs du Monde
Le Prix Le Monde de la recherche

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact | Publicité | Abonnements

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'actualité. Découvrez chaque jour toute l'info en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.